

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 juin 2016

Compte rendu de la deuxième séance ordinaire 2016 du comité de circulation de la Ville de Bromont, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Bromont.

Présences : Catherine Nadeau, Greffe et affaires juridiques de la ville de Bromont
Marc Béland, Service d'urbanisme de la ville de Bromont
Marc Tremblay, Service de police de la Ville de Bromont
Marcel L'Homme, Service des travaux publics de la Ville de Bromont
Marie-Ève Lagacé, Conseillère municipale
Sylvie Adam, Conseillère municipale
Jacques Lapensée, Comité consultatif de la famille
Denis Rivest, Comité de Surveillance de quartier
Dominic Lavin, Regroupement des Gens d'affaires de Bromont

Secrétaire : Sonia Larochelle, Service de police de la Ville de Bromont

Absence : Vincent Lottinville, Citoyen bromontois

Les membres présents à l'ouverture de la séance forment quorum, sous la présidence de M. Denis Rivest.

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 07h35.

Mot de bienvenue du président.

2. Adoption compte rendu de la rencontre du 10 mars 2016

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 9 juin 2016

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Suivi des comptes rendus antérieurs

a) Arrêt coin rue Sherbrooke et boul. de Bromont – En attente retour J-F. Vachon (EC-99)

Situation transmise lors des rencontres précédentes à la direction générale de la ville. Fera partie du projet de réaménagement du boul. de Bromont.

Dossier-CLOS

b) Transformation à deux sens de la sortie à sens unique au Bureau d'accueil touristique – Marcel L'Homme (EC-104)

Marcel L'Homme soumettra une demande d'étude avec celle de la sortie 74 à la direction générale de la ville afin d'obtenir des fonds pour couvrir ces dépenses imprévues au budget 2016.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 juin 2016

Il y a une volonté de la ville à relocaliser la station de vidange qui a été fermé à cet endroit. La ville tente de trouver une solution.

c) Pierre-Laporte / Esso-Sortie 74 —Marcel L’Homme (EC-114)

Le retour obtenu du MTQ concernant cette problématique a été présenté aux membres du comité de circulation. Voici un extrait du résumé :

« Si la Ville juge que des aménagements géométriques sont nécessaires pour améliorer la sécurité et la fluidité sur le tronçon du boulevard Pierre-Laporte face à cet accès, elle devra effectuer une étude de circulation et de réaménagement du secteur, car le MTQ ne peut s’engager à participer financièrement à des projets d’amélioration liés au développement des municipalités.

Dans cette optique, il demande aux municipalités de prévoir et d’assumer le coût des interventions sur le réseau supérieur qui seraient requises pour résorber les impacts de leurs projets sur celui-ci.

Lors de développements immobiliers, résidentiels, commerciaux ou industriels, la municipalité pourrait ajouter une clause qui oblige le promoteur à assumer les coûts des aménagements requis au permis de construction, par exemple : « Si des travaux et des aménagements étaient rendus nécessaires sur le réseau du MTQ à la suite de constructions du développement, que ce soit pour l’installation de dispositifs de contrôle, l’aménagement de voie de virage ou tout autre aménagement afin de rendre l’intersection sécuritaire, le promoteur devra en assumer les coûts.

Il reviendrait donc à la Ville de soumettre au MTQ une étude de besoin avec génération de déplacements et comptage des mouvements véhiculaires ainsi qu’une étude d’opportunité avec présentation des solutions qu’elle souhaiterait apporter pour obtenir l’avis du Ministère. »

Sylvie Adam souligne que les intersections ch.Racine/route Pierre-Laporte et ch.Compton /route Pierre-Laporte sont aussi problématiques.

ATTENDU QUE une problématique en lien avec la sécurité routière a été soulevée au comité de circulation dans le secteur du 2000 route Pierre-Laporte lors de la rencontre du 28 mai 2015;

ATTENDU QUE la situation problématique a été soulevée au MTQ;

ATTENDU QUE suite à une rencontre entre certains représentants de la Ville et les représentants du MTQ, le MTQ souligne qu’il revient à la ville de soumettre une étude de besoin et solutions afin d’obtenir l’avis du Ministère;

ATTENDU QUE le comité de circulation constate que la problématique est toujours présente,

Le comité de circulation recommande à la ville de Bromont de procéder à une étude de circulation et réaménagement concernant la problématique de danger soulevé face au 2000 route Pierre-Laporte et qu’elle soumette les résultats de cette étude au MTQ.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 juin 2016

Marcel L'Homme se charge de transmettre la recommandation. Ce point demeure ouvert en attente d'un retour

d) Règlementation stationnement véhicules lourds – Marc Tremblay (EC-118)

Le règlement no.1031-2016 relatif à la circulation et au stationnement a été adopté par la ville le 2 mai 2016. L'entrée en vigueur est le 11 mai 2016. Les articles 3.6 et 3.7 dudit règlement visent spécifiquement le stationnement des véhicules lourds.

Art.3.6 Stationnement des véhicules lourds

Art.3.7 Stationnement des véhicules récréatifs

Dossier-CLOS

e) Traverse pour vélos rue Shefford (près Bar Billard) – Marc Tremblay (EC-119)

Marcel L'Homme résume le compte rendu de la rencontre avec le MTQ. Le ministère conclut qu'il n'y a pas lieu d'effectuer une diminution de vitesse sur la route 241 face à la garderie. Les plaques de comptages continueront d'être installées à cet endroit. Il est suggéré d'utiliser le nouveau radar fixe solaire à cet endroit en dehors de son utilisation au Centre national de cyclisme de Bromont.

Dossier-CLOS

f) Traverse piétons avec enseigne d'amende / inventaire à faire – Marcel L'Homme (EC-122)

Marcel L'Homme mentionne que l'inventaire des panneaux d'interdiction de stationnement est terminé. Il reste à s'assurer de la conformité de chacun des panneaux. Les traverses pour piétons devraient être uniformes en juin 2016. Marcel L'Homme informera Marc Tremblay par courriel lorsque la tâche sera complétée.

Suggestion de M. Jacques Lapensée à l'effet qu'un travail de sensibilisation pourrait être fait. En ce sens, des affiches (piéton-vélo et cycliste à côté pour indiquer que le cycliste doit être à côté du vélo pour avoir droit à la priorité) pourraient être installées sur les pistes cyclables aux intersections traversant une voie publique. Marcel L'Homme transmettra l'information à Annie Cabana, coordonnatrice des sentiers et parcs.

g) Sécurité routière chemin de Gaspé/des Carrières – Marie-Ève Lagacé (EC-128)

Une enseigne avertissant d'un danger a été installée. Le propriétaire de la résidence a été rencontré et une entente avec la ville a été prise concernant le réaménagement du stationnement.

Dossier-CLOS

h) Atténuation de vitesse chemin Adamsville – Sylvie Adam (EC-131)

Le pavement du chemin Adamsville sera fait cet été et une bande cyclo-pédestre sera ajoutée.

Marc Tremblay transmet au comité les résultats de l'étude de trafic effectuée. Ces derniers démontrent une vitesse moyenne de 59 km/h.

Sylvie Adam mentionne qu'une affiche de vitesse 50 km/h n'est pas visible. Marcel L'Homme va s'assurer de rendre l'affiche apparente.

i) Intersection Aéroport et Pierre Laporte – Marcel L'Homme (EC-134)

Marcel L'Homme doit s'informer de l'avancement du projet.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 juin 2016

j) Stationnement derrière Bureau d'accueil touristique – Marc Tremblay (EC-135)

Les travaux ont été effectués. Il n'y a plus de problématique.

Dossier-CLOS

k) Plaques de comptage ch. de Granby – Marcel L'Homme (EC-137)

Aucune problématique à cet endroit suite aux résultats obtenus de l'étude de trafic. Marc Tremblay transmet au comité les résultats de l'étude de trafic effectuée. Ces derniers démontrent une vitesse moyenne de 56 km/h sur ch. de Granby direction Nord (route Pierre-Laporte) et 54 km/h sur ch. de Granby direction Sud (rue Shefford).

Marie-Ève Lagacé suggère de s'assurer que le marquage au sol en place soit toujours en bon état et apparent. Marcel L'Homme s'assurera que le marquage soit visible ou refait.

l) Stationnement Pierre-Bellefleur (hachuré) – Marc Tremblay (EC-139)

Le marquage est à refaire avant la prochaine rentrée scolaire. Marcel L'Homme s'assure que ce soit effectué le 15 juin 2016 ainsi que la conformité des panneaux d'affichage.

m) Arrêt Papineau / Saguenay – Marc Tremblay (EC-140)

Un projet résidentiel a été présenté au service d'urbanisme, il a été refusé. Possibilité que Postes Canada procède à un réaménagement des boîtes postales pour les répartir à différents endroits dans le secteur. Le comité de circulation ne recommande aucun déplacement ni modification à l'emplacement actuel des boîtes postales. Marc Tremblay se charge de répondre au citoyen.

Dossier-CLOS

n) Chemin Huntington – Marie-Ève Lagacé et Marcel L'Homme (EC-144)

Après vérification, un panneau d'affichage de vitesse est visible à partir de la rue Stanstead et à l'entrée de la ville à partir du Lac-Brome. Marcel L'Homme va s'assurer de la conformité des panneaux d'affichage ainsi que la visibilité de ces derniers.

o) Boîtes aux lettres - Lotbinière/241 – Marc Béland (EC-145)

Postes Canada est au courant de la problématique. Une rencontre avec le service d'urbanisme est planifiée. À suivre...

p) Boîtes aux lettres – Adamsville près de Paquette – Marc Béland (EC-146)

Les travaux ont été exécutés.

Dossier-CLOS

q) Stationnement école Adamsville – Sylvie Adam (EC-147)

Sylvie Adam mentionne qu'il y a confusion quant au positionnement des panneaux d'affichage. Suggestion de déplacer le panneau existant « No parking, débarcadère autobus seulement 08h00 – 16h00 lun-ven sept-juin » de chaque côté de l'entrée du débarcadère sous les panneaux existants. Aussi, dans la zone de circulation du débarcadère, ajouter des panneaux « P maximum 15 minutes en dehors du temps indiqué » sur des poteaux à cet effet.

r) Renouvellement mandat Denis Rivest – Marc Tremblay (EC-149)

Renouvellement de mandat adopté lors de la séance ordinaire du 2 mai 2016 No.2016-05-278.

Dossier-CLOS

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 juin 2016

s) **Recommandation nomination Dominic Lavin comité de circulation (résolution) – Marc Tremblay (EC-150)**

*Renouvellement de mandat adopté lors de la séance ordinaire du 2 mai 2016 No.2016-05-278.
Dossier-CLOS*

t) **Arrêt Châteauguay / Bonaventure – Marc Tremblay (EC-151)**

Aucun danger ni problématique à cette intersection. Aucun changement recommandé.
Dossier-CLOS

u) **Traverse de piétons Châteauguay / Hull – Marc Tremblay (EC-152)**

Aucun danger ni problématique à cette intersection. Aucun changement recommandé.
Dossier-CLOS

v) **Piste rue Hull – Marc Tremblay (EC-153)**

Chaussée trop étroite sur la rue Hull pour continuer la piste cyclopédestre.
Dossier-CLOS

Vitesse rue Châteauguay (EC-153a)

Marc Tremblay recommande d'ajouter un panneau d'information de présence de cyclistes sur la rue Châteauguay dans les deux sens. Un panneau de vitesse 40 km/h est déjà présent face au 97 rue Châteauguay, il n'est pas nécessaire d'en ajouter. Bonne visibilité des automobilistes.

Vitesse des cyclistes sur le sentier B2 menant à la rue Châteauguay (EC-153b)

Arrêt non respecté par les cyclistes à l'intersection de la rue Châteauguay, sentier B2
Marc Tremblay recommande la modification du panneau d'arrêt existant sur le sentier B2. Soit, l'installer à droite du sentier plutôt qu'à gauche, sur un poteau ne comportant que cette affiche et augmenter la taille du panneau d'arrêt afin d'améliorer sa visibilité.

Danger des cyclistes traversant la rue Châteauguay en diagonale pour rejoindre le sentier B2 (EC-153c)

Marc Tremblay recommande l'ajout d'une affiche à la sortie du sentier B2 indiquant la continuité du sentier par la droite afin que les cyclistes utilisent la bande cyclopédestre existante sur la rue Châteauguay lors des déplacements. Les cyclistes pourront ensuite traverser la rue Châteauguay en ligne droite face au sentier.

*Marc Tremblay se charge d'aviser le/les plaignants du dénouement des points 153.
Dossier-CLOS*

w) **Panneaux d'arrêt sur la rue Compton face au club de golf Royal Bromont – Marc Tremblay (EC-154)**

Après analyse du service des travaux publics et d'urbanisme, une bande cyclopédestre de 1,5mètre bidirectionnelle sera créée prochainement à partir de la rue de la Couronne jusqu'à la piste déjà aménagée. Il est suggéré d'installer deux bollards près du pont.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 juin 2016

x) Piste cyclable ch. Compton (EC-156)

Marcel L'Homme tente toujours de trouver le bon produit. Pavage en pierre vert envisagé.

5. Rue Matane, bruit et vitesse relié aux clients du Brouemont – Marc Tremblay (EC-157)

Cette problématique ne relève pas du comité de circulation.

Dominic Lavin se charge d'informer le tenancier des plaintes reçues. Marc Tremblay avisera la conseillère Diane Perron de la décision du comité.

Dossier-CLOS

6. Procédure de traitement des demandes faites au comité de circulation, création d'un formulaire de requête – Marc Tremblay (EC-158)

Marc Tremblay a présenté au comité un nouveau formulaire de requête qui devra être utilisé par les membres du conseil municipal, le service des travaux publics et le service de police afin de soumettre au comité les problématiques reliées à la circulation pour analyse. Il doit soumettre ce formulaire au directeur général de la ville M. Langevin afin de faire approuver cette nouvelle façon de procéder. Aussi, il annonce la création d'une adresse courriel du comité de circulation qui sera utilisé pour les communications : comitedecirculation@bromont.com

Dossier-CLOS

7. Vitesse rue de la Mitis – Marc Tremblay (EC-159)

Marcel L'Homme s'assurera qu'un panneau de vitesse 40 km/h est présent sur la rue de la Mitis.

Dossier-CLOS

8. Affiche distance sécuritaire Vélo vs Véhicules – Marcel L'Homme (EC-160)

Marcel L'Homme a l'autorisation de la ville pour ajouter des panneaux affichant la distance sécuritaire entre les véhicules et cyclistes. Des panneaux pourront être installés aux entrées de la ville, sur les grands axes routiers et à l'entrée des secteurs de 40 km/h. Marcel L'Homme fera une analyse des besoins et trouvera le bon modèle de panneau à installer.

9. Varia

9.1 Réouverture de l'échéancier EC-125 concernant l'éclairage sur le chemin Compton. (EC-125)

Denis Rivest souligne que les lampadaires traversant la rivière sur le chemin Compton ne s'allument pas toujours et souvent un seul lampadaire fonctionne. Marcel L'Homme se charge de corriger la situation.

9.2 Vitesse sur la rue Choinière (EC-161)

Point non discuté. À traiter lors de la prochaine rencontre.

9.3 La traverse pour piétons situé au coin de Shefford et Bourgmestre serait située au mauvais endroit. (EC-162)

Point non discuté. À traiter lors de la prochaine rencontre.

9.4 Problématique avec le sifflement du train la nuit qui serait très fort. (EC-163)

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 9 juin 2016

Suite à la rencontre de la surveillance de quartier no.4, Denis Rivest souligne que des citoyens se plaignent du bruit causé par le sifflement du train la nuit. Il semble que l'installation de barrière pourrait faire diminuer le bruit puisque les trains n'auraient plus à utiliser les sifflets. M.Rivest est informé que cette demande ne relève pas du comité de circulation. Cette demande doit plutôt être transmise au service d'urbanisme de la ville.

Dossier-CLOS

9.5 Sécurité lors des fêtes (EC-164)

Suite à la rencontre de la surveillance de quartier no.4, Denis Rivest mentionne que des gens du quartier s'interrogent sur la sécurité faite à différents points de circulation comme à l'intersection rue Shefford / rue John-Savage et face au musée du chocolat lors d'événements majeurs. L'absence des policiers est remarquée. Marc Tremblay explique que les policiers se présentent seulement lors d'une problématique majeure.

Dossier-CLOS

9.6 Invitation prix policier-citoyen (EC-165)

Denis Rivest informe le comité qu'une invitation sera prochainement lancée aux membres du comité de circulation, conseil municipal, employés de la voirie, employés du service des incendies et le service de police de Bromont à l'occasion de la remise du prix policier-citoyen qui aura lieu possiblement le 24 août 2016 au chalet du club de golf du Vieux Village. Animation et épluchette de blé-d'inde sur place lors de cette journée.

Marc Tremblay a reçu un courriel du comité de surveillance de quartier le 13 juin mentionnant que la date a été fixée au 22 août 2016 au gazebo derrière le presbytère de l'église.

Dossier-CLOS

9.7 Projet pilote Trottibus de la Chantignole (EC-166)

Jacques Lapensée souligne la mise en place du projet pilote Trottibus qui consiste au transport actif sécuritaire des élèves de l'école de la Chantignole. Actuellement, vingt adultes bénévoles accompagnateurs se sont impliqués. Quatre circuits en fonction couvrant les secteurs suivants : 1. Rue Châteauguay, 2. Rue de Sherbrooke-Rue de Windsor, 3. Carré des pins, 4. Golf du vieux-village. Le lancement du projet aura lieu en septembre prochain.

Dossier-CLOS

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu jeudi 8 septembre 2016 à 07h30

11. Levée de la rencontre

Fin de la rencontre à 10h10

Sonia Larochelle, Secrétaire